



COMMUNE DE
MONTREUX

InfoMuni

Municipalité de Montreux : séance du 10 juillet 2020

Parmi les points traités par la Municipalité, relevons la décision qui suit :

PGA : la Municipalité annonce le début des études d'élaboration des zones réservées

Suite à l'annulation par le Tribunal fédéral de son plan général d'affectation (PGA), la Commune de Montreux annonce officiellement son intention de procéder à l'établissement de zones réservées au sens de l'article 46 de la Loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et la police des constructions (LATC – RSV 700.11), sur tout ou partie du territoire communal. Cette procédure permet de protéger le territoire communal en attendant l'élaboration d'un nouveau PGA.